

France-Paris: Monitoring and control services

OJ S 55/2014 19/03/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39 bis - 41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Country: France

Contact person: Secrétariat général – pôle marchés publics

For the attention of: Mme la directrice générale Sophie Mougard (demander M. Baudaillier)

E-mail: marches.publics@stif.info**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.stif.info>Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39 bis - 41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Contact person: Secrétariat général – AJMP – pôle marchés publics

For the attention of: M. Xavier Baudaillier

Telephone: +33 147532882

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39 bis - 41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Contact person: Hôtesse d'accueil – marché Public n. 2014-26 – contrôle des services de transport scolaire

I.2. Type of the contracting authority**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

contrôle des services de transport scolaires des élèves ou étudiants handicapés et des élèves en circuits spéciaux dans les départements de Paris, des Hauts-de Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Yvelines et du Val-d'Oise

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code FR10 Ile-de-France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

le marché a pour objet le contrôle de la qualité des services de transport des transports scolaires pour les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val de Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et des Yvelines par l'intermédiaire de deux types de dispositif :

- le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés en gestion direct par le STIF, qui représente près de 7 000 ayants droits fréquentant les établissements de la maternelle à l'université, soit environ 2 500 circuits pour l'année scolaire 2014-2015.

- le transport en circuits spéciaux des élèves en gestion directe par le STIF ou délégué à un Organisateur Local, pour lesquels il n'existe pas de lignes régulières. Près de 12 350 élèves sont concernés, ce qui représente près de 320 circuits pour l'année scolaire 2014-2015, pour les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et des Yvelines

II.1.6. CPV code(s)

71700000 Monitoring and control services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Le présent marché est un marché à bons de commande passé sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 200 000 EUR HT.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: la consultation est lancée sans prestations éventuelles supplémentaires (option au sens du droit français).

En revanche, il est prévu des options au sens du droit communautaire :

- possibilité de passer des marchés complémentaires au sens de l'article 35-ii-5 du code des

marchés publics,

- possibilité de passer des marchés similaires au sens de l'article 35-ii-6 du code des marchés publics

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune garantie ou caution ne sont exigées

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les règlements sont effectués par l'agent Comptable du STIF sur présentation par le Titulaire de factures établies en un exemplaire et des documents associés.

Le règlement s'effectue par virement au compte noté sur l'acte d'engagement.

Le règlement des prestations objets du présent marché sera effectué après validation de chacune des prestations prévues.

Le délai global de paiement ne peut excéder trente jours (30) à compter de la date de réception par le STIF de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles.

Le défaut de paiement dans le délai prévu ci-dessus fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires.

Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt légal, majoré de 8 points.

De plus, en cas de retard dans les paiements, le titulaire bénéficiera d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 EUR.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1/ Lettre de candidature ou formulaire DC 1 ;

2/ Le candidat produit au choix :

Le formulaire DC 2 Déclaration du candidat ou les pièces suivantes :

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (par exemple le Kbis) ;

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- une déclaration sur l'honneur conformément à l'article 43 du code des marchés publics,

dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics mentionnés à l'article 43

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet des marchés, réalisés au cours des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Les moyens humains et techniques mis en oeuvre (le candidat développera notamment les points suivants : l'organisation mise en place pour répondre au présent marché, le nombre de personnes affectées aux contrôles, les qualifications et CV des contrôleurs, le matériel utilisé lors des différents types de contrôles, le nombre et la fonction des personnes présentes à la réunion trimestrielle). Weighting 20

2. Les méthodes utilisées pour les différents types de contrôles (le candidat développera notamment les points suivants : les modalités de planification des contrôles, les modalités d'exécution des différents types de contrôles décrits au marché). Weighting 15

3. Remise des livrables (le candidat développera la structure et la forme que prendront le rapport de contrôle suite à un dysfonctionnement, le rapport hebdomadaire, les statistiques mensuelles et le bilan annuel). Weighting 25
4. Prix (montant total inscrit au Dqe). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-26

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.4.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

outre les pièces demandées au stade de la candidature, la proposition de marché du candidat devra comprendre les documents suivants :

- 1) L'Acte d'engagement (A.E.) et ses annexes, notamment le bordereau des prix unitaires complétés dans leur intégralité, datés et signés par les représentants qualifiés et habilités. Ce document ne doit subir aucune modification.
- 2) Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E.) doit être complété et signé.
- 3) La proposition du candidat concernant l'exécution des prestations objet du présent contrat. La valeur technique sera appréciée au regard des éléments fournis par les candidats, dans leur offre, s'agissant des points listés ci-dessous :
 - Les moyens humains et techniques
 - Les méthodes utilisées pour les différents types de contrôles

— La structure et la forme que prendront le rapport de contrôle suite à un dysfonctionnement, le rapport hebdomadaire, les statistiques mensuelles et le bilan annuel

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre. Les offres peuvent être remises de façon dématérialisée ou envoyées par voie postale. Dans le cas d'une offre dématérialisée, les candidats sont informés qu'au moment de la Commission d'ouverture des plis, le STIF utilisera l'anti-virus : sophos enduser protection et que la signature d'un fichier zippé contenant lui-même plusieurs documents ne vaut pas signature de chacun de ces documents, notamment de l'acte d'engagement. A défaut de signature électronique là où elle est exigée, l'offre sera rejetée en irrégulière.

Si les cotraitants n'ont pas habilité le mandataire à les engager contractuellement, chaque membre du groupement doit signer les documents dont le présent Règlement impose la signature au moyen d'un certificat de signature électronique.

Conformément aux dispositions de l'arrêté d'application du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur un support physique électronique ou sur un support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres.

Le dossier devra comprendre les éléments relatifs à la candidature et à l'offre. Le pli portera la mention suivante sur l'enveloppe extérieure :

Syndicat des transports d'Ile de France
Hôtesse d'accueil
Marché n° 2014-26
Contrôle des services de transport scolaire
"copie de sauvegarde"
39 Bis - 41 rue de Châteaudun
75009 Paris

Elle ne peut être ouverte que dans les cas mentionnés ci-dessous. Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.

La copie de sauvegarde est ouverte :

1. lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.
2. Lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais.

Le critère relatif au prix est apprécié en fonction de la formule suivante :

Note maximale x (offre la moins disante / offre à analyser)

Les renseignements d'ordre technique et administratif devront être postés sur la plateforme de dématérialisation du STIF à l'adresse suivante : <http://www.achatpublic.com>

Aucune question ne pourra parvenir après le 18.4.2014 à 12:00. Dans le cas où une question parviendrait au STIF passée cette date, le STIF ne répondrait pas à cette question.

Afin de veiller à l'égalité de traitement entre les candidats, chaque question posée, dans les délais impartis, fait l'objet d'une réponse adressée à l'ensemble des candidats.

Le STIF se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être adressées aux candidats au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Les candidats n'ont pas à apporter de modification au Cahier des clauses administratives particulières et au cahier des clauses techniques particulières

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 14.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de la Région Île-de-France – Préfecture de Paris

Postal address: 5 rue Leblanc

Town: Paris Cedex 15

Postal code: 75911

E-mail: ccira@paris-idf.gouv.fr

Telephone: +33 182524000

Fax: +33 182524295

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

14.3.2014